


ANNEXE 1 : LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDEES (1/2)

Direction générale
des étrangers en France

Liste téléchargeable sur la page de préambule de la téléprocédure


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
 Direction des Étrangers en France
 DIRECTION DES ÉTRANGERS EN FRANCE

PREMIÈRE DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR VIE PRIVÉE ET FAMILIALE - PARENT D'ENFANT FRANÇAIS

Liste des documents justificatifs à fournir

La liste exhaustive des pièces justificatives est disponible via ce lien : [Copie des lettres et du séjour des étrangers et du droit d'asile - Annexe 10](#). Cette liste ne s'applique pas aux cas qui relèvent d'un accord international. Vous devez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés qui suivent ce lien : [https://www.ambassade-france.com/fr/ambassade/ambassade/3956](#). Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, leur taille ne peut dépasser 10Mo par fichier. Les justificatifs marqués d'un * sont obligatoires.

JUSTIFICATIFS COMMUNS A TOUS LES DEMANDEURS

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Justificatif de nationalité ***
 - Veuillez joindre un des justificatifs suivants :
 - passeport ;
 - ou attestation consultable avec photo ;
 - ou carte d'identité avec photo ;
 - ou certificat de nationalité et moins de 6 mois avec photo.
- Photographie d'identité récente - Numéro d'Photo ***
 - Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro obtenu figurant sur votre planche de photo d'identité. Si vous ne disposez pas encore de photo, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdecondominance.arts.gouv.fr/Services-associes/0443963>
- Justificatif d'état civil ***
 - Veuillez joindre un des justificatifs suivants :
 - Copie intégrale d'acte de naissance comportant les mentions les plus récentes, accompagnée et cas échéant de la décision judiciaire énonçant sa transcription ;

DOMICILE *

- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**
 - Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :
 - facture d'électricité, gaz, eau, internet, fax ou mobile ;
 - ou copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.
- Si hébergement à l'hôtel :**
 - une copie de la facture du dernier mois ;


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
 Direction des Étrangers en France
 DIRECTION DES ÉTRANGERS EN FRANCE

PREMIÈRE DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR VIE PRIVÉE ET FAMILIALE - PARENT D'ENFANT FRANÇAIS

Liste des documents justificatifs à fournir

Si hébergement chez un particulier *

- Veuillez joindre les justificatifs de domicile suivants :
 - Attestation de l'hébergeant datant et signée ;
 - copie de son acte de naissance, d'identité ou de sa carte de séjour ;
 - justificatif de domicile de l'hébergeant si l'enfant mineur sur sa carte d'identité ou sa carte de séjour n'est plus à jour.

MOTIF DE SÉJOUR

- Justificatif de nationalité française de l'enfant ***
 - Veuillez joindre un des justificatifs suivants :
 - passeport ;
 - ou carte nationale d'identité ;
 - ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- Justificatif de résidence habituelle au France de l'enfant ***
 - Preuve par tous moyens : certificat de scolarité ou de école, présence de l'enfant lors de la demande, etc.
- Acte de naissance de l'enfant avec filiation ***

DEMANDEURS TOUTES NATIONALITÉS (hors algériens et tunisiens)

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Justificatif d'acte régulier ou de séjour régulier ***
 - Veuillez joindre un des justificatifs suivants :
 - Copie des pages de votre passeport comportant le visa « carte d'entrée » ;
 - ou copie de votre permis de séjour ;
 - ou acte de votre déclaration de résidence ;
 - ou titre de séjour en cours de validité ;
 - ou déclaration sur l'honneur d'entrée régulière sur le territoire.

MOTIF DE SÉJOUR

- Enfants et éducation de l'enfant ***
 - Tout document justifiant votre contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant depuis sa naissance ou depuis au moins deux ans. Si la filiation à l'égard de l'autre parent est établie, cette reconnaissance de filiation ; justificatifs de la contribution de l'autre parent ; ou tout autre document attestant ou décidant du juge judiciaire énonçant au parent français de l'existence de ses obligations à l'égard de l'enfant.

DEMANDEURS ALGÉRIENS

MOTIF DE SÉJOUR

- Enfants et éducation de l'enfant ***
 - Tout document attestant votre contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant ou la subvention financière versée par vous. Si la reconnaissance de filiation est établie, cette reconnaissance de filiation ; justificatifs de la contribution de l'autre parent ; ou tout autre document attestant ou décidant du juge judiciaire énonçant au parent français de l'existence de ses obligations à l'égard de l'enfant.

ANNEXE 1 : LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES (2/2)

Liste téléchargeable sur la page de préambule de la téléprocédure

 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Étrangers en France DIRECTION DES ÉTRANGERS EN FRANCE	 FAMF Fédération des Associations de Parents d'Enfants Français
PREMIERE DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR VIE PRIVÉE ET FAMILIALE - PARENT D'ENFANT FRANÇAIS		
Liste des documents justificatifs à fournir		
DEMANDEURS TUNISIENS		
INFORMATIONS PERSONNELLES		
<input type="checkbox"/> Justificatif de séjour régulier Veuillez joindre un des justificatifs suivants : <ul style="list-style-type: none">- Copie des pages de votre passeport comportant le visa + cachet d'entrée ;- ou attestation de dispense de visa d'entrée ;- ou titre de séjour en cours de validité ;- ou déclaration sur l'honneur d'entrée régulière sur le territoire.		
NOTIF DE SÉJOUR		
<input type="checkbox"/> Entretien et éducation de l'enfant* Justificatif de l'exercice, même partiel, de l'autorité parentale ou contribution effective aux besoins de l'enfant.		